

Inspiration patriotique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 20

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lo leindéman, dè grand matin,
Ao pouài s'aminé lo chrétien :
— Et coumeint vont le z'affèrè ?
Se dit à noutron compère.
— La corda ! la corda ! m'n'ami !
Hurlé lo Juï afauti.
— Ruailâ-pi, m'ein fotto pas mau,
No seïn demeindze, gros belau !

E.-C. THOU.

Un peu de bonne humeur, s. v. p.

Les affaires chômeent ; chômeent comme jamaï encore elles n'ont chômeé, au dire des commercants, au dire des cafetiers eux-mêmes.

Les fêtes et les réjouissances de toutes sortes abondent, surabondent ; et les clients ne leur manquent point.

Expliquez donc ça.

Mais, là n'est pas la question. Les choses d'argent finissent toujours par s'arranger. C'est affaire de répartition. Il y a un peu trop ici ; là, pas assez ; il suffit de faire la balance.

Il est un autre point où le mal est plus grave. Au régime que nous suivons, régime d'angoisse et de fièvre, régime « affariste » — pour user d'une expression nouvelle, aussi peu avenante que la chose, nouvelle aussi, qu'elle désigne — le plus précieux de nos biens, la bonne humeur, perd peu à peu ses droits.

Les hommes souriants — mais sérieusement souriants ; foin de ces sourires de surface — se font de plus en plus rares. On ne rencontre presque plus que des visages mornes, soucieux, renfrognés. Et c'est avec ces visages-là que l'on s'en va aux innombrables fêtes que nous inventons à tort et à travers, croyant nous donner l'illusion d'un bonheur que nous sentons nous échapper tous les jours. C'est notre faute s'il nous échappe, ce bonheur. Pourquoi notre faute ? Ce serait trop long à dire ici. D'ailleurs, nous le savons bien, le pourquoi ; mais nous n'avons pas le courage de nous l'avouer, ni la volonté d'agir autrement.

« Comment être de bonne humeur quand les soucis et les contrariétés nous talonnent ! » s'écrit-on ; « la bonne humeur est le reflet d'une vie heureuse ! » Erreur, à notre sens. La bonne humeur est moins le reflet du bonheur que l'un des facteurs essentiels de celui-ci.

La mauvaise humeur est aux soucis comme un verre grossissant ; l'œil clairvoyant de la bonne humeur les réduit à d'acceptables proportions.

La bonne humeur dissipe l'inquiétude, applanit les chemins, prévient les catastrophes. Elle est le plus sûr des conseillers ; elle ne laisse pas de regrets derrière elle, moins encore de remords. Il peut y avoir quelque malice dans la mauvaise humeur ; de la méchanceté, jamais.

Neuf fois sur dix, tout ce que l'on entreprend ou ce que l'on fait en état de bonne humeur est bien fait ; mauvais ouvrage que celui dont on s'acquitte en dispositions contraires.

Aux personnes qui, par leur ressentiment, par leur jalousie, par leur envie, par leurs exigences ou par quelque autre raison nous causent de l'ennui ou de la contrariété, opposons une inaltérable bonne humeur ; la victoire lui est assurée. Il n'est pas jusqu'aux maux qui ne lui cèdent ; la vieillesse, la mort même fléchissent et lui accordent une prolongation de crédit. Aux gens gais, les années ne comptent guère.

La bonne humeur est le condiment indispensable de tous les plaisirs ; sans elle, ni joie, ni bonheur véritables. Il faut la sauver du naufrage où risquent de l'entraîner les difficultés croissantes de la vie, conséquence de nos folles ambitions et des besoins toujours

noùveaux que nous nous créons sans raisons.

L'appétit vient en mangeant, dit-on ; la bonne humeur vient aussi, quand on a la ferme résolution de lui sacrifier.

Et ne dites pas que ce sont là propos en l'air, séduisantes théories, qui s'évanouiront au brutal contact de la pratique, comme fumée au gré du vent. Essayez, et vous verrez ; le monde en sera bien plus agréable.

Un peu de bonne volonté et surtout de bonne humeur, s. v. p.

J. M.

Maison de confiance.

M. R***, mercier retiré des affaires — il a tenu boutique dans le bon temps — aime beaucoup avoir du monde à diner et, chaque fois, c'est occasion pour lui de mettre les petits plats dans les grands.

Il s'est accordé de superbes couverts en argenterie, qu'il est tout fier d'étaler aux yeux de ses convives.

Au dernier dîner de M. R***, un de ses invités s'extasia sur la beauté de ces couverts.

— N'est-ce pas, fait l'amphitryon, qu'ils sont beaux. Et puis, c'est du massif ; ils m'ont coûté assez cher. Nous en avons deux douzaines comme ça... ou du moins nous devons les avoir, car il y a longtemps que nous ne les avons pas comptés...

Puis, en homme qui soudain se rappelle :

— Eh ! ma foi, tenez... depuis la dernière fois que vous avez diné ici !...

Ouari¹ per ricotzet.

(Patois des Ormonds.)

La Dzaquemenette s'étai maria avouè lo Christian, on bé dzoune Bernois, rodze per la face quemeint 'na griotte. S'amavont tant et tant, çaux dzouvenes, que la Dzaquemenette vevai fela si balles dzoutes² et s'n'omo sa grachausa colau, mimameint que li dzains desant au pouro Christian que devant coup³ è portavé crânamenteint le rodze et ora la crouè blantz — la crouè de mariadze — et que l'étai on bon Bernois, symbole de drapè fédèra.

Lou dzors felavont avouè 'na couète della mètzance et lo poua mari perzai si forces et s'n'appétance... quiet vola-vo, s'amavont tant et tant ! Ora, la fenna l'a z'u pouèrè : encore quaqué souies⁴, quaqué senannes et la poua saré vèva l'Tota sorèveria⁵, va queri lo meidzé que baillze dau tre⁶ paquiets :

— Quète que 're cé ? fa la fenna.

— Deli pudres calmantes por le soladzi.

— Queumeint deit-te li preindre ?

— Na, na, ma poua, ne faut pas vos trompa ; li pudres sont por vos : lo Cristian ein'a prau faute.

La Dzaquemenette rétapave l'histoire à sa vesena et li demandavé :

— L'è tot paraï quemoudo, le medecin : l'è l'omo qu'i malado et la fenna que dei sè meidzi ! HOL ALA.

¹Guéri — ²joues — ³auparavant — ⁴quelque temps — ⁵bouleversée — ⁶deux ou trois, quelques.

L'huile d'iricin.

Une grosse dame de la campagne, rougeaude, suant et soufflant, entre l'autre jour chez un pharmacien de Lausanne et s'affale sur le premier siège venu.

— Mon té ti possible ! soupire-t-elle en s'épongeant les tempes avec un mouchoir rouge et jaune, tielle chaleur par ce Lausanne quand le soleil claire !... Est-ce que mossieu votre patron est là ?

— Non, matame, répond le commis avec un fort accent de Niederbipp ou de Biberbrücke,

et en jetant un coup d'œil sur le café d'en face, il être pas positivement à la pharmacie.

— J'aurais tant aimé à y parler. Enfin, puisqu'il n'y a pas moyen, dites-me voi, mossieu le commis, s'il y aurait possibilité d'avoir de cette huile d'iricin comme vous en avez donné à la Julie à l'assesseur de Fey, qu'on n'en sent ni le goût ni l'odeur ?

— C'être bien vacile.

— Eh bien, préparez-m'en voir deux bonnes onces... Mon té, que j'ai chaud !

— Je fous arranchèrai une cholie brèbaration ; en attendant, prenez cette verre de sirup d'orcheat bour fous vraichir.

— Bien aimable, monsieur le commis, ça n'est pas de refus.

Le jeune apothicaire s'éclipse dans l'arrière-boutique et reparait au bout de quelques instants.

— Comment le sirup fous blaisait-il, matame ?

— Il était ma foi bien bon et je vous remercie mille fois. Je puis bien attendre maintenant d'être à Fey pou boire deux ou trois tasses de café. Mais je n'ai plus beaucoup de temps pou prendre le train en Chauderon. Donnez-me voi cette huile, si vous plait.

— Fous l'afez técha brise, matame.

— Pardonnez-moi, mossieu le commis, je n'ai rien pris du tout.

— Fous l'afez brise afec le sirup ; elle était mélanchée afec... Hi, hi, hi !

— Vous m'avez fait boire ces deux onces d'iricin !... T'enlève seulement pour un malhonnête d'Allemand !... Mais, c'est pas moi qui en avais faite, c'est mon homme !

V. F.

Inspiration patriotique.

Nous recevons la lettre et la pièce de vers que voici et dont on nous demande l'insertion. Le patriotisme a bien des faveurs cette année-ci ; oserait-on lui refuser quelque chose ?

* * *

Lausanne, mai 1903.

Mon cher Conteur,

Voici quelques strophes inédites, écrites en 1898 par un patriote du grand district (Aigle).

Bien qu'ils ne soient pas impeccables, ces vers, empreints du plus sincère patriotisme, ne te paraissent-ils pas dignes d'être relevés ? La mort n'a pas laissé à leur auteur le privilège et le bonheur de voir les fêtes du 14 avril 1903.

Je tiens ce morceau de l'un des meilleurs amis de l'auteur, à qui celui-ci l'avait confié en mourant. Je ne puis résister au désir de te l'adresser.

Ton ancien et fidèle abonné. N.

* * *

24 janvier 1898.

La voix du canon qui réveille
Les grands souvenirs d'autrefois,
Nous dit gravement à l'oreille :
« C'est ici le jour des Vaudois ! »
Car nous fêtons le centenaire
De la faveur dont le ciel a doté
Ce doux pays, ce fleuron de la terre,
En lui donnant la liberté !

Vaudois, l'amour de la patrie
D'un sang vermeil emplir ton cœur,
Car il s'y joint, précieux gages de vie,
L'indépendance, la paix, le bonheur.
De nos ayeux, le sol héréditaire
Comme en ce jour était tout de beauté,
Il y manquait pourtant cette lumière,
Qui respandit avec la liberté.

Le lac murmurait à la plage
Le désir d'un si grand bonheur.
Davel n'en eut que le mirage
La Harpe en recueillit l'honneur.
Et sur un pied égalitaire
Notre canton, par la Suisse adopté,
Sous la république unitaire,
Connut enfin la Liberté.

Depuis ce temps, le flot sonore,
Dit à la plage, en déferlant :
« Esclave, je t'aimais, et libre je t'adore !
Vivat au drapeau vert et blanc ! »
La plage répond : « Oui, l'onde m'est chère,
J'y vois flotter avec fierté,
Un pavillon où la brise légère
Nous montre encor : « Patrie et Liberté ».

Voix du canon, chants d'allégresse,
De tous nos droits faites-nous souvenir.
Recommandez à la verte jeunesse
Ces legs précieux, garants de l'avenir.
Sous la croix blanche affermie et prospère
Que ce pays, florissant, respecté,
Puisse fêter un jour son millénaire
Dans l'union, la paix, la liberté !

Il est permis de se tromper.

Personne, ici-bas, n'est infaillible, pas même le pape. Et le Conteur encore bien moins. Samedi dernier, sous ce titre : « Premiers journaux et premières publications, à Lausanne », nous avons reproduit, sans songer à en vérifier l'exactitude, quelques détails historiques que nous avait envoyés un de nos lecteurs. Voici, à ce sujet, les rectifications que nous avons reçues.

Lausanne, le 11 mai.

Le Conteur de samedi dit que « le *Nouvel-iste vaudois* doit sa naissance aux événements de 1845. »

C'est une erreur.

Le *Nouvel-iste* a été fondé en 1798, peu après la proclamation de l'indépendance vaudoise, sous le titre de *Nouvel-iste vaudois et étranger*, par les citoyens Henri Gilliéron, André Fischer et Luc Vincenet. Son premier numéro est daté du samedi 17 février 1798 (12 nivôse an VII).

A partir du n° 52, du jeudi 5 juin 1800 (28 prairial an VIII), le journal prend le titre de *Nouvel-iste vaudois*. Il fait la guerre à F. de la Harpe et au Directoire helvétique.

En 1804, il est supprimé, purement et simplement, pour avoir reproduit une pièce officielle du gouvernement, parue dans le *Bulletin officiel*, qui avait le monopole des publications officielles.

Il fut fondé à nouveau en 1824, par H. Fischer, libraire, — plus tard conseiller d'Etat, — qui en fut le rédacteur et l'éditeur.

Le 1^{er} janvier 1831, Charles Monnard, qui collaborait au *Nouvel-iste* dès sa fondation, en prend la rédaction. Il la garde jusqu'au 12 mars 1833. Ce journal s'imprime à ce moment-là chez Ducloux, vis-à-vis du Casino. Le 11 septembre 1835, c'est L. Rodieux, professeur, qui devient rédacteur du *Nouvel-iste*. H. Fischer est remplacé comme éditeur par Marc Ducloux et, en 1836, par Fr. Narbel.

Le 5 juillet 1836, la rédaction passe à H.-E. Gaullieur, qui dirige le journal avec H. Druey comme principal collaborateur, de 1836 à 1845.

En 1844, le 23 juillet, apparaît pour la première fois un roman-feuilleton : c'est le *Juif errant*, d'Eugène Sue, qui dura près de deux ans. Le 23 décembre 1844, Gaullieur quitte la rédaction, dont se chargent H. Druey, D^r Verdeil, Rod. Blanchet. Le journal est signé : A. Guex-Noverraz ; il s'imprime chez L.-Alex. Michod. En 1846, il est signé E. Robellaz et imprimé chez Corbaz et Robellaz. De 1851 à 1889, il fut rédigé par Jules Marguerat, et dès cette date par les rédacteurs actuels.

Bien à vous,

A. BONARD.

Mon cher Conteur.

Le premier numéro de la *Gazette de Lausanne* parut le 1^{er} février 1798, sous le titre de : « *Peuple vaudois* », *Bulletin officiel*. C'est le 3 janvier 1804 que ce titre fut échangé contre son titre actuel, « pour éviter les trop fréquentes méprises faites par divers lecteurs du *Peuple vaudois* et du *Nouvel-iste vaudois*. »

C. P.-V.

Ye faut cognaitré !

Deux campagnards du district d'Orbe, le mari et la femme, attendent, dans la gare de..., le départ du train pour Chavornay.

Ils s'approchent d'un distributeur automatique. Le mari glisse une pièce de dix centimes dans la fente et tire le bouton du tiroir. Rien ne vient.

— T'ai bin de, Jules, què ne te faillai pas fotemassi avoué cliia bourtia d'affère. L'est bin sù cein qu'on de : « on vol à l'américaine ».

— Kaise-te, Fanchette, te vao derè : « on vol à la tire-lire ».

Un monsieur, qui a entendu ce dialogue, veut montrer à nos campagnards le fonctionnement de l'appareil.

Mais la paysanne, tirant son mari par le pan de son habit : « Ecuta, Jules, no fau allà ; l'est praò por on iadzo. Maufia-te de cé monsu, l'est por sù dein la manigance ; ne vollions pas no laissi pi einguieusa.

Le cabri du centenaire.

Un de nos abonnés veut bien nous communiquez la lettre ci-dessous, qui, par hasard, lui est tombée sous la main.

..., le 26 avril 1900.

Mademoiselle,

Je n'ai pas pu vous écrire plus tôt pour le cabri donc je vous avait parlé ; parceque je suis extrêmement enrhumée, est ne suis pas encore assez bien pour aller demain ; c'est pourquoi que je crit que s'il plaît à Dieu j'irai Mardi ; si Mademoiselle est toujours décidée de le prendre, me récrive deux mot avant mercredi ; si ç'a arrange mieux Mademoiselle pour le Samedi ; cela ne me fait pas grand chose. Quoique cela me coûte, à la laiterie 3 litre de lait par jour ; pour les deux ; est tâche toujours d'avoir du même, parce qu'il y en à qui est très clair ; ils ont très bon appétit est sont déjà gros et pas maigre. Ils auront 20 jours mercredi, au bout de 3 semaine ; on les vend 5 à 6 fr. mais on s'arrangera à l'amiable. Nous avons eut beaucoup d'ennui de perdre 3 chèvre de 5 semaines, est encore la jeune qui nous reste, qui n'a jamais fait de cabri nous m'est dans l'angoisse, elle devait faire ses cabris le 14 jour du centenaire ; nous voici le 26 avril point de cabris de fait ce serait à désirer qu'on se soit trompé de 2 semaine ; elle a un très beau livre, sera bonne à lait, mange et rumine bien ; on n'y comprend rien, de ce retard on ne croit pas s'être trompé.

Enfin il faut pas se tourmenter, voir les choses du bon côtés Dieu fait le reste.

Agrez, etc.....

Sur l'eau.

Un inventeur a trouvé le moyen de fabriquer des patins, grâce auxquels on peut glisser sur l'eau avec élégance, rapidité et... sécurité!

Qu'on s'imagine de longues chaussures, ayant un mètre environ du talon à la pointe antérieure. Ces bottines, en aluminium, sont pourvues de quatre petites hélices latérales que le mouvement des pieds, actionnant un mécanisme multiplicateur, fait tourner avec une vitesse extrême.

Muni de ces patins à eau, le créateur du nouveau mode de locomotion a effectué un parcours de 160 kilomètres sur le Danube La vitesse était de 12 kilomètres à l'heure ; mais il prétend que, sur un cours d'eau mieux abrité, il pourrait atteindre 20 kilomètres.

Carottes glacées.

6 personnes.

40 minutes.

Excellent légume qui se fait surtout au moment des carottes nouvelles. Pelez très finement 400 gr. de petites carottes de grosseur bien égale, ou bien, si elles sont grosses, coupez-les en deux.

Mettez-les dans une petite casserole avec la valeur de 6 décil. de bouillon pas trop salé, 50 gr. de

beurre et 3 morceaux de sucre à café (25 gr. environ). Ne mettez pas de sel, le bouillon étant salé et la note du sel s'augmente par la réduction. — Si vous n'avez pas de bouillon, mouillez à l'eau, mais, dans ce cas, ajoutez 6 à 7 gr. de sel (bonne pincée).

Faites partir en ébullition, couvrez la casserole et laissez cuire, jusqu'à ce que le bouillon ou eau soit réduit à la valeur de 1 centil. Par l'appui du beurre et du sucre qui ont été ajoutés, cette réduction représente absolument un sirop très épais, et si elle n'était pas ainsi, il faudrait continuer encore la cuisson jusqu'à ce qu'elle ait atteint ce point, parce que c'est précisément de la consistance que dépend la réussite.

Sautez les carottes dans ce sirop, de façon qu'elles soient bien enduites et bien brillantes, ce qui est la cause, d'ailleurs, qu'elles sont dénommées « Carottes glacées ». — Au tout dernier moment, ajoutez 6 à 7 gouttes de Maggi, pas plus, faites sauter les carottes encore une fois et dressiez.

(La Salle à manger de Paris.)

LOUIS TRONGET

Une injustice.

Le docteur B. et son jeune fils, gentil bambin de quatre ans, viennent de visiter la statue de Guillaume-Tell, sur Montbenon, et s'arrêtent ensuite devant celle de Vinet.

L'enfant, probablement frappé de l'attitude méditative donnée par l'artiste au philosophe chrétien, et l'attribuant sans doute à un sentiment de chagrin ou de regret, s'écrie : « Pourquoi qu'on n'y en a pas mis aussi une, d'arbalète, à celui-là, dis, papa ? » Authentique.

Correspondance. — Les rives du lac de Thoune, dont la beauté et les avantages climatiques sont bien connus de tous les touristes, deviennent plus en plus station d'hiver. La plupart des grandes pensions depuis Oberhofen jusqu'à Merlingen ont hébergé cet hiver nombre d'hôtes. De même à l'école ménagère et station climatique de Ralligen, qui, au nombre de ses 4200 élèves des dix dernières années, en compte 400 ayant participé aux cours d'hiver.

Dans toutes saisons les résultats, sous le rapport de la santé, ne le cèdent en rien à ceux de l'instruction ménagère.

Le trio Coquelin. — Ce soir, samedi, à 8 1/2 h., au Théâtre, L'avare et Les précieuses ridicules, deux pièces de Molière, jouées par les 3 Coquelin : Coquelin aîné, Coquelin cadet et Jean Coquelin, assistés des artistes du Théâtre de la Porte Saint-Martin. Pour terminer ce spectacle vraiment unique, les trois Coquelin diront Le Verger, poésie inédite de Rostand. — Billets en vente chez MM. Tarin et Dubois et à l'entrée.

Le retour de Bertin. — Au Kursaal! au Kursaal! Bertin est là. Bertin l'inimitable imitateur, qui, cette fois-ci, produit ses nouveautés dans un somptueux décor moderne. A côté de Bertin, et pour la bonne mesure, les 7 Larres, acrobates et les Serens, athlètes. Tous les soirs.

La livraison de mai de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

La liberté d'enseigner et la crise du libéralisme en France, par Paul Staffer. — L'échelle. Roman, par J.-P. Porret. (Cinquième partie.) — Le duc de Bassano. Son arrestation au château d'Allaman, par Eug. de Budé. — Le ministère du général André, par Emile Mayer (A. Veuglaire). (Seconde et dernière partie.) — Shakespeare a-t-il été en Italie? par Edouard de Morsier. — L'hygiène de l'enfance, par le docteur Thomas. — Mes deux cousines. Nouvelle, par Jean Valdor. — Chroniques parisiennes, anglaises, des Pays-Bas, russe, américaine, suisse allemande, scientifique, politique.

Bureau de la Bibliothèque universelle :
Place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.